

Cannes L'Agglomération, France " Le SICASIL choisit Suez pour l'eau potable de ses 8 communes

Dossier de la rédaction de H2o
December 2023

Le SICASIL (Syndicat mixte des communes alimentées par les canaux de la Siagne et du Loup) choisit Suez afin d'assurer la production et la distribution de l'eau potable pour huit communes, soit plus de 180 000 habitants. Ce service est assuré par une société d'exploitation, So'EAU. Il couvre notamment les besoins du bassin de vie de l'Agglomération Cannes L'Agglomération, territoire pilote dans la sauvegarde de l'eau potable. L'eau produite par So'EAU sera prochainement labellisée. Une première dans le monde. Filiale à 100 % de Suez, So'EAU est entrée en activité au 1er janvier 2023 sur la commune de Thoulon-sur-Mer pour une durée de 9 ans. Au 1er janvier 2024, son périmètre d'activité est étendu aux communes d'Auribeau-sur-Siagne, Cannes, Le Cannet, Mougins, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne et Vallauris-Golfe Juan pour une durée de 8 ans.

Avec une population en forte croissance pendant la période estivale (passant de 180 000 à 320 000 habitants), et l'impact du réchauffement climatique, le territoire du bassin cannois fait face à des défis majeurs de préservation de la ressource en eau, essentielle à l'attractivité économique et touristique du territoire. L'eau alimentant le territoire du SICASIL provient de la Siagne et du Loup, ainsi que du lac de Saint-Cassien pendant la période estivale. Afin de préserver au mieux ces ressources, plusieurs actions sont mises en place : un déploiement de compteurs connectés pour le suivi de la majorité des consommations du territoire (26 000 compteurs seront équipés de télérelève d'ici la fin l'année 2025) ; un diagnostic 24h/24 du réseau (1 035 km surveillés par le déploiement de 184 débitmètres, 600 localisateurs et 137 régulateurs de pression). Par ailleurs, l'eau produite par So'EAU sera labellisée. Cette démarche est à ce jour unique au monde ; elle reposera sur un audit annuel. Après l'approbation de l'Agence régionale de santé, Suez s'engage également à diminuer progressivement le recours au chlore grâce à l'implantation de réacteurs ultraviolets sur les usines de production et la mise en place de nouveaux protocoles d'intervention sur le réseau de distribution. Enfin, Suez mettra en œuvre la nanofiltration. Deux pilotes sont prévus en 2025 et 2026, respectivement sur le canal de la Siagne et sur le canal du Loup. Avec cet ensemble de solutions Suez s'engage sur une facture stable et un prix de l'eau 30 % moins élevé que la moyenne nationale.

Suez